

Une déclaration de M. Darquier de Pellepoix Commissaire général aux Questions juives

PARIS. — *M. Darquier de Pellepoix, commissaire général aux Questions juives, a reçu, hier après-midi, un collaborateur de l'O.F.I. à qui il a déclaré :*

Le Maréchal, sur la proposition du président Laval, vient de me confier le poste de commissaire général aux questions juives. C'est une lourde tâche que j'accomplirai selon la formule usitée dans nos prétoires : « Sans haine et sans crainte », et j'ajoute « sans faiblesse ».

Les mesures que je serai appelé à proposer au Gouvernement seront de trois ordres : D'abord des mesures de circonstance destinées à annihiler le complot juif qui continue à tramer, sous des camouflages divers, son œuvre anti-française ; à mettre fin aux trafics de toutes sortes auquel se livre encore un grand nombre de juifs, en particulier en matière de ravitaillement, des mesures organiques destinées à fixer avec précision le statut des juifs et à assurer aux Français la possession de leur sol et de leurs biens. Enfin, des mesures de publicité et de propagande destinées à faire connaître aux Français qui l'ignorent encore et même aux étrangers, victimes comme nous du parasitisme juif, les éléments de ce problème vital et à leur en faire comprendre l'importance nationale et la portée universelle.

Par deux fois, comme mon père et mon frère, comme la plupart de tous les Français, j'ai eu à défendre avec des fortunes diverses le sol sacré de la Patrie. Il s'agit maintenant de défendre le sang, la race, l'esprit français. La défaite de cette bataille serait irréparable et l'on pourrait dire, paraphrasant un vieux dicton français : « Argent perdu, rien perdu ; sang perdu, beaucoup perdu ; race perdue, tout perdu ».

Je veux préciser que mon but, non plus que celui de tous les hommes de bonne volonté qui, à travers les âges, ont eu à faire face au problème israélite, n'est pas de persécuter les juifs, quel que soit le légitime ressentiment que nous éprouvons pour tout le mal qu'ils ont fait depuis un siècle et demi à notre pays et au monde entier. Quelle que soit la sévérité des mesures qui seront prises, elles ne seront dictées que par

un seul sentiment : l'ambition passionnée de mettre la France en état de se développer de nouveau selon son génie propre, dans la prospérité et l'honneur, la débarrasser des juifs qui, s'appuyant sur la conquête progressive et sournoise de notre sol et de nos richesses, menacent d'abâtardir à tout jamais l'âme même de la France.

Le côté le plus délicat de ma tâche sera d'obtenir une législation unique du problème juif pour les deux zones du territoire français, c'est-à-dire de faire coïncider dans leur application les points de vue des gouvernements français et allemand.



M. DARQUIER DE PELLEPOIX
qui a remplacé M. Xavier Vallat comme
commissaire aux affaires juives